Image not found or type unknown

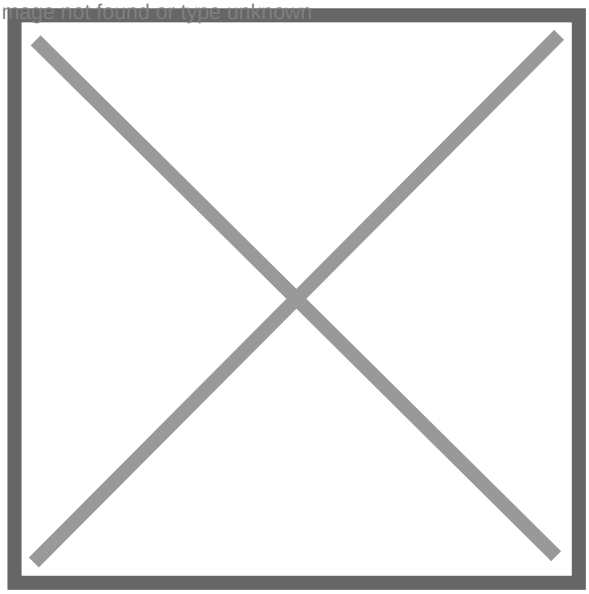

Envoyer aux prud homme pour des heures non justifiés

Par **magchristhais**, le **28/01/2011** à **08:06**

Bonjour,

voila mon mari tient une societé de peinture il a un apprentit et un employé il y a pas longtemps un ami a lui avait de tres gros probleme il avait pas de travail et risqué de perdre son appartement
mon mari la pris avec lui pour travaille alors que ce mec n avait jamais peint un truc c ete vraiment pour qu il est un salaire il a pris pendant 6 mois pour qu a la fin il touche le chomage tous sa c ete pour l aider lui venir en aide...

mon mari est en train de refaire un batiment pour y installer son entreprise c est un projet personnel le week end il y travail et ce mec son sois disant ami venait l aider attention mon mari ne lui a jamais demander de venir l aider nous on penser que comme il etait seul car sa amille lui parle plus son exe avec qui il a eux 2 enfant est en procet pour qu il n est plus le droit de visite avec ses enfants donc on c est dit qu il s ennuyé qu il preferet venir nous aider au lieu de rester seul mais non monsieur sans rien nous dire a decider qu il devait etre payer de ses heures ou il est venue les week end et poursuit mon mari au prud homme

ma question apres se roman est
etant un patron on a peur qu il donne raison aux employer risque t il de payer se voleur et se menteur il nous reclame 76H mon mari se crois deja condanné a payer
et est vraiment degouter de l avoir aider

merci bcp

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **18:54**

Bonjour,
Il n'en demeure effectivement pas moins que d'employer une personne pour ne pas qu'elle s'ennuie et même s'il vient sans que l'on ne lui ait rien demandé, c'est du travail dissimulé...

Par **magchristhais**, le **28/01/2011** à **21:17**

le travail du week end ou le mec venait dont a la base un ami est des appartement que l on bati qui seron en location par la suite et du coup ca n a rien a voir avec le travail la on parle plus de patron plus d entreprise c est du perso c est comme si une copine a moi venai a faire des traveau chez elle et que je decide de l aider pour que sa aille plus vite
la c est la meme chose sa n a rien a voir avec l entreprise

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **22:00**

Peut-être mais l'entraide a des limites surtout dans le but d'une activité lucrative...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés